



Communiqué de presse

Berne, le 29 octobre 2025

Consignes de vote de la Chambre suisse des arts et métiers: OUI au contre-projet à l'initiative «argent liquide», à l'initiative «200 francs, ça suffit!», NON à l'imposition individuelle, à l'initiative service citoyen et à l'initiative pour un fonds climat

Lors de sa séance du 29 octobre 2025, la Chambre suisse des arts et métiers a adopté les consignes de vote suivantes:

- OUI au contre-projet à l'initiative «argent liquide»
- OUI à l'initiative SSR «200 francs, ça suffit!»
- NON à l'imposition individuelle
- NON à l'initiative service citoyen
- NON à l'initiative pour un fonds climat

OUI au contre-projet à l'initiative «argent liquide»

Le contre-projet à l'initiative garantit l'approvisionnement en numéraire de manière claire et juridiquement contraignante, sans modifier le système éprouvé. Les dispositions existantes de la loi sur la Banque nationale (LBN) et de la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement (LUMMP) seront inscrites dans la Constitution. «Un compromis pragmatique qui allie stabilité et modernité», déclare le président de l'usam Fabio Regazzi. L'usam soutient le contre-projet comme une solution fiable pour les citoyens et les entreprises.

OUI à l'initiative SSR «200 francs, ça suffit!»

Aujourd'hui, les PME sont doublement imposées: propriétaires et employés paient à la fois à titre privé et via l'entreprise. Or, les entreprises ne peuvent ni regarder la télévision ni écouter la radio. Elles doivent néanmoins s'acquitter chaque année d'un montant total de 180 millions de francs. L'initiative vise à exonérer complètement les entreprises de cet impôt médiatique injustifié. L'allègement des PME renforce les investissements et l'emploi. L'usam s'engage systématiquement en faveur de l'allègement des entreprises suisses et recommande donc de voter clairement OUI à l'initiative.

NON à l'imposition individuelle

La réforme alourdirait la charge fiscale de nombreuses familles et submergerait l'administration en générant 1,7 million de déclarations d'impôts supplémentaires. Elle pénalise les couples mariés à un seul revenu et n'apporte aucune solution à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. L'usam met en garde contre une augmentation de la bureaucratie, une hausse des impôts et l'introduction de nouvelles taxes – et recommande de voter NON pour garantir des conditions-cadre stables.

NON au service citoyen

L'adoption de l'initiative entraînerait des absences et des coûts supplémentaires pour les entreprises, en particulier pour les PME. L'initiative affaiblit la capacité des entreprises et ignore la réalité du marché du travail. De plus, l'État ferait encore davantage concurrence aux prestataires privés, par exemple dans le domaine des soins. Par conséquent, la Chambre suisse des arts et métiers la rejette.

NON à l'initiative pour un fonds climat

La Chambre suisse des arts et métiers rejette l'initiative populaire fédérale «Pour une politique énergétique et climatique équitable: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat)». Le fait que l'initiative entraînerait soit des hausses d'impôts, soit un nouvel endettement de la Confédération a notamment suscité une forte opposition.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.